



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 14303

Texte de la question

M. Serge Grouard attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la nécessité de sensibiliser les responsables politiques et administratifs, ainsi que les acteurs du secteur privé aux enjeux de l'environnement. Il existe, dans d'autres domaines, des modèles qui fonctionnent bien (IHEDN en matière de défense nationale, IHESI en matière de sécurité intérieure). Il lui demande que soit étudiée la création d'un IHEDE, qui permettrait de réunir des responsables venant d'horizons divers et de leur proposer un cycle de formation et de réflexion sur le modèle de l'IHEDN et de l'IHESI. Cet institut, dans la logique de décentralisation impulsée par le Premier ministre, aurait vocation, naturellement, à s'installer en province.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la possibilité de création d'un institut des hautes études de l'environnement. La stratégie nationale du développement durable, adoptée le 3 juin 2003, retient que la formation initiale et la formation permanente des administrations publiques doivent intégrer le développement durable dans leur programme respectif. La direction générale de l'administration et de la fonction publique ainsi que l'institut de formation de l'environnement sont chargés de copiloter ces évolutions. Par ailleurs, à l'initiative du président du Centre national de la fonction publique territoriale, un projet de création d'un institut du développement durable, qui permettra de former à cette problématique les cadres supérieurs de toutes les fonctions publiques, des entreprises nationales et des entreprises du secteur privé, est en cours d'examen. La secrétaire d'État au développement durable a donné un accord de principe pour participer à la définition des objectifs et contenus de ce futur organisme. Dans ce cadre, la proposition de sensibiliser aussi les responsables politiques aux enjeux de l'environnement pourra être reprise.

Données clés

Auteur : [M. Serge Grouard](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14303

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2003, page 1938

Réponse publiée le : 1er décembre 2003, page 9186